

Fiche procédure inscription et documents formation UC3.1 Contribution à la gestion des licences

Vous avez sollicité l'ERFAN de Bourgogne-Franche-Comté afin d'intégrer une formation.

L'ERFAN travaille actuellement à l'intégration d'un nouveau logiciel de gestion des formations. Le logiciel YPAREO va nous permettre d'optimiser nos processus administratifs et d'homogénéiser nos pratiques.

Le processus d'inscription va notamment changer puisque vous allez pouvoir le faire désormais en ligne, depuis un portail de préinscription.

Afin de valider votre préinscription à la formation, merci de bien vouloir suivre le lien ci-dessous, de prendre soin d'aller jusqu'au bout de la démarche et de renseigner un maximum d'informations demandées.

Lien portail préinscription :

<https://ffn75.ymag.cloud/index.php/preinscription/>

Attention à bien renseigner « ERFAN BFC PRINCIPAL » dans l'onglet : « site d'inscription » et « UC3 BLOC1 GESTION DES LICENCIES » dans le choix de formation.

Documents :

A noter que certains documents sont obligatoires à l'entrée en formation.

Il vous faudra donc déposer les documents suivants :

- La copie de votre carte d'identité recto-verso
- Un certificat médical de moins de 3 mois à l'entrée en formation attestant de votre capacité à suivre la formation
- Un extrait de casier judiciaire bulletin N°3
- Une copie à minima du diplôme de Prévention et Secours Civique de N°1 (PSC1)
- La fiche club/tuteur/ prise en charge dont le modèle conforme est téléchargeable sur le site de l'ERFAN à la page de la formation choisie.
- Le récépissé de votre licence FFN

En plus pour les mineurs :

- Une autorisation parentale dont le modèle conforme est téléchargeable sur le site de l'ERFAN à la page de la formation choisie.
- La fiche sanitaire de liaison complétée dont le modèle conforme est téléchargeable sur le site de l'ERFAN à la page de la formation choisie.